

La Russie impose un embargo alimentaire à l'Ukraine

Moscou tire ainsi les conséquences de l'accord de libre-échange entre Kiev et l'Union européenne, dont nombre de productions agroalimentaires sont déjà jugées indésirables.

Le Premier ministre russe, Dmitri Medvedev, a confirmé lundi que la Russie étendrait à l'Ukraine l'embargo sur les produits alimentaires déjà imposé aux pays occidentaux, à partir du 1er janvier, date de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre Kiev et l'Union européenne.

« Je viens de signer le décret correspondant », a déclaré le chef du gouvernement, cité par les agences russes lors d'une réunion avec ses vice-Premiers ministres, au moment même où étaient prévus des pourparlers à Bruxelles censés pouvoir éviter une telle issue.

La Russie menaçait depuis des mois d'appliquer cette mesure de rétorsion déjà imposée depuis l'été 2014 aux pays occidentaux qui la sanctionnent pour son implication dans la crise ukrainienne et notamment l'Union européenne. Mais elle avait indiqué qu'elle ne le ferait qu'en cas d'échec des négociations menées depuis des mois entre Moscou, Kiev et Bruxelles concernant l'application de l'accord d'association Ukraine-UE. Or, des pourparlers sont prévus ce lundi au niveau ministériel.

« Dans la mesure où l'Ukraine a pris la décision d'appliquer (l'accord avec l'UE, ndlr) et qu'aucun accord n'a été trouvé, ces mesures (de rétorsion, ndlr) seront étendues à l'Ukraine », a affirmé M. Medvedev. La semaine dernière, le président Vladimir Poutine avait en outre signé un décret excluant l'Ukraine de la zone de libre-échange liant depuis 2011 plusieurs pays de l'ex-URSS.

« La Russie doit protéger son marché et ses producteurs »

La Russie ne cesse de répéter que l'accord de libre-échange entre Kiev et Bruxelles risque d'inonder son marché de produits européens si elle ne prend pas des mesures de protection commerciale, ce que réfute la Commission européenne. M. Poutine avait alors écarté toute « sanction » après cette décision qui signifie que les marchandises en provenance du territoire ukrainien seront soumises à partir du 1er janvier à des droits de douane. Son Premier ministre a répété lundi que la Russie devait « protéger son marché et (ses) producteurs et ne pas laisser entrer des marchandises arrivant en apparence d'Ukraine mais venant en fait d'autres pays ».

Le président ukrainien, Petro Porochenko, a reconnu la semaine dernière que la suspension par Moscou des tarifs préférentiels allait « porter préjudice » à l'économie ukrainienne. « Nous sommes prêts à payer le prix pour notre liberté et notre choix européen », a-t-il lancé.

La Russie et l'Ukraine sont engagées dans une crise sous précédent depuis l'arrivée au pouvoir de pro-occidentaux en Ukraine début 2014, suivie de l'annexion de la Crimée puis du conflit avec des séparatistes prorusses qui a fait plus de 9 000 morts. Sur le plan financier, Kiev a refusé de rembourser un crédit de trois milliards de dollars accordés par la Russie en 2013 au régime prorusse du président ukrainien d'alors, Viktor Ianoukovitch. Alors que la date butoir du paiement était dimanche, M. Medvedev a demandé à son gouvernement de « préparer toutes les décisions nécessaires pour saisir l'organisme juridique » compétent en vue de « lancer la procédure avec la ténacité et le soin nécessaires ».

Source : <http://www.lafranceagricole.fr/22/12/2015>